

**Larocque, François-Antoine.** — Commis au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O., homme instruit, de grand courage et fécond en œuvres, bien que sa carrière de commerçant en fourrures ait été d'assez courte durée. Quand M. Chaboillez (q. v.) voulut, au cours de l'automne 1804, pousser la traite jusqu'au Missouri, il le mit en charge de son expédition qui était composée de deux autres commis et de quatre voyageurs. La petite troupe partit le 11 novembre et, après quinze jours de marche, elle arriva au village des Mandanes, où elle fit la rencontre des capitaines Lewis et Clarke chargés par le gouvernement américain de l'exploration du haut Missouri et de l'extrême nord-ouest du pays que les Etats-Unis convoitaient déjà. Grâce à sa parfaite connaissance de la langue anglaise, Larocque se trouva à l'aise avec les deux officiers, qui lui donnèrent même un interprète (V. CHARBONNEAU, T., et LAFRANCE).

Cette première expédition n'eut pas de grands résultats au point de vue commercial. Larocque fut pourtant envoyé de nouveau dans ces parages, avec mission de pousser cette fois jusqu'aux montagnes Rocheuses. Sur les bords du Missouri, il vint alors en contact avec la nation des Gros-Ventres, au moment où ils dansaient autour de trophées qu'il était facile de reconnaître comme ayant appartenu à des blancs, ce qui n'empêcha pas le courageux voyageur de nouer connaissance avec eux.

Quinze jours plus tard, plus de deux mille Indiens de la peuplade appelée Corbeaux, tous à cheval, fiers et parés de leurs plus belles plumes, descendaient solennellement la colline au pied de laquelle Larocque était campé avec ses nouveaux amis. Tout d'abord, le chef des Corbeaux ne sut que faire quand Larocque lui tendit la main en signe de bienvenue. Mais quand

le Borgne, chef des Gros-Ventres, lui eut expliqué le sens de cette formalité des blancs, Veau-Rouge (le chef des nouveaux venus) lui présenta les deux mains. Puis, grâce aux bons offices du premier, les Corbeaux consentirent à l'accompagner jusqu'aux montagnes Rocheuses, et leur chef l'adopta même comme son père.

Larocque partit donc avec seulement deux blancs, mais escorté de deux mille Corbeaux, qui eurent le don d'inspirer un tel effroi à quelques-uns de ses compagnons antérieurs qu'ils en devinrent « malades », et furent contents de le laisser partir sans eux. Commencé en juillet 1805, son voyage ne se termina que le 19 novembre de la même année.

Peu après, F.-A. Larocque retourna au Bas-Canada, et s'établit à Montréal où il fut malchanceux dans ses affaires. Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et l'étude, et mourut à Saint-Hyacinthe à un âge très avancé.

**Larocque, Jean-Baptiste.** — Interprète en 1804 à la rivière aux Anglais, au compte de la C<sup>h</sup> du N.-O.

**Larocque, Joseph.** — Frère de François-Antoine. Moins studieux et plus remuant, il se trouvait tout à fait dans son élément dans la vie aventureuse et libre du traiteur de fourrures, dont il peut être considéré comme un des types les plus accomplis. Il servit sous deux compagnies d'abord rivales, puis fusionnées en un seul corps commercial, les compagnies du N.-O. et de la Baie d'Hudson, commençant son stage au lac la Ronge, sur la rivière aux Anglais, où il était commis en 1804, puis se rendant en 1812 au fort Whaps, sur la côte du Pacifique, dont le commandement lui fut confié. Il n'y demeura pas longtemps. Au commencement de juin de l'année suivante, il arrivait avec M.

G. McTavish, bourgeois de la même compagnie, au poste d'Astoria, nouvellement fondé par les Américains, où ils acquirent au nom de leur corporation les fourrures et le stock que le blocus causé par la guerre anglo-américaine forçait les représentants de J.-J. Astor à abandonner.

De là, J. Larocque se rendit en compagnie de soixante-et-onze hommes, dont quelques-uns étaient des « bourgeois » et d'autres des commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. ou de la défunte C<sup>ie</sup> du Pacifique, aux forts Spokane et Okanagan. En faisant le portage d'un rapide, un fort parti d'Indiens leur vola deux ballots de marchandises ; puis, s'armant de leurs arcs et de leurs flèches, ils leur barrèrent le passage. Larocque fut alors député avec quelques hommes pour s'emparer des vieillards, des femmes et des enfants qui s'étaient cachés et dont on se proposait de faire des otages. Une bande en fut bientôt surprise, dont les uns aiguisaient des têtes de flèches pendant que les autres les trempaient dans du poison. Ceux-ci et plusieurs autres ayant été capturés pendant que le gros de la troupe attirait l'attention des sauvages, ces derniers, surpris par cette ruse de guerre et s'attendant à un massacre général des prisonniers selon leurs propres habitudes en cas de refus de satisfaction, cédèrent vite aux instances des Canadiens et leur rendirent leur bien.

Pourtant, la nuit suivante, les sentinelles des traiteurs ayant été attaquées au nouveau campement où ils s'étaient rendus, les blancs se retranchèrent derrière leurs canots, manœuvre qui n'empêcha pas une nuée de flèches de se diriger vers eux des profondeurs d'un bois avoisinant. Des volées de balles furent alors envoyées dans cette direction, et non sans effet, à en juger par les cris et les plaintes qu'on entendit bientôt

de ce côté-là. Grâce à la protection de leurs canots—qui, dans ce pays, sont de bois—les voyageurs n'eurent qu'un homme d'atteint par les flèches ennemies, plus un métis du nom de Pierre Michel (q. v.) qui en eut son chapeau transpercé. Un Iroquois ayant eu l'obligeance de sucer immédiatement la blessure du premier qu'on croyait causée par une flèche empoisonnée, l'accident n'eut pas de résultats fâcheux.

Dans l'automne de cette même année 1813, Jos. Larocque poussa jusqu'à la lointaine Nouvelle-Calédonie, prenant la voie du Petit Lac des Esclaves et de la rivière à la Paix. Le 17 novembre, il arrivait au lac Stuart, où commandait Dan.-W. Harmon ; puis, au commencement de janvier de l'année suivante, il se rendit dans le sud, retournant par le lac Fraser à la Colombie, où il portait l'express des postes du nord et reprenait sa vie aventureuse et ses expéditions de traite chez des sauvages qui étaient plus souvent traîtres qu'amis.

Dans une de ces tournées, pendant la nuit du 8-9 août 1814, son parti fut encore attaqué au même rapide. Un homme y fut tué (V. LAMOUREUX), et une flèche se planta en terre entre le cou de Larocque et celui de son compagnon de tente. Les Indiens Walla-Wallas déclarèrent peu après que leurs agresseurs avaient été des membres de la tribu des Nez-Percés, dont M. Clarke, le chef des traiteurs, avait précédemment fait pendre un des guerriers pour cause de simple vol (V. PILLET) ; tant il est vrai que les indigènes oublient difficilement un tort.

Toujours en mouvement, J. Larocque arrivait de nouveau au lac Stuart le 18 octobre 1814 avec deux canots chargés de marchandises, et porteur de la nouvelle que D. McTavish ainsi que l'auteur Alexandre

Henry et cinq matelots s'étaient noyés à la Colombie le 22 mai précédent, en se rendant en canot au voilier qui devait les prendre. De là, notre infatigable voyageur allait rétablir le fort Fraser qu'un incendie avait détruit. Harmon profite de cette occasion pour remarquer dans son journal les progrès que son ami avait faits dans les voies spirituelles.

Véritable Juif-Errant, non seulement Larocque ne pouvait tenir en place, mais il devait voyager avec une rapidité absolument surprenante. En effet, Harmon nous le montre le 3 novembre au lac Fraser et sur le point de redescendre à la Colombie, contrées sises à quelque huit cents milles de distance, et, d'après Ross Cox, le 18 du même mois il quittait Astoria, à l'embouchure du dernier fleuve, pour une nouvelle expédition de traite chez les sauvages de cette vallée. Cette fois le parti avec lequel il voyageait fut attaqué plus haut que le rapide qui avait jusque-là été le théâtre du mauvais vouloir indien. Dans une violente tentative de pillage, les sauvages eurent deux hommes de tués et un de blessé, circonstance qui mit bientôt après les traiteurs à deux doigts de leur perte. Ils durent compenser les parents de leurs victimes pour ne pas s'exposer à des représailles interminables.

En avril 1816, Larocque se rendit d'Okanagan, à l'ouest des montagnes Rocheuses, jusqu'au fort William sur le lac Supérieur, et le 31 juillet de l'année suivante il se trouvait au lac la Pluie, en route pour la Colombie où il retournait avec un détachement de quarante hommes, des Iroquois pour la plupart.

A l'époque de la coalition de la C<sup>ie</sup> du N.-O. avec celle de la Baie d'Hudson (1821), il fut promu au grade de traiteur-en-chef dans la corporation qui résulta de l'amalgame des deux corps commerciaux. Il s'en

retira à la fin de l'année fiscale 1830, retenant la première année de sa retraite ses droits aux émoluments d'un officier de sa condition, et en recevant la moitié pendant les six années suivantes.

Après trente ans d'une vie aventureuse dans l'extrême ouest, Joseph Larocque retourna au pays natal, sans briser immédiatement avec la C<sup>e</sup> de la Baie d'Hudson, qui lui confia alors le poste de Mingan, dans le bas Saint-Laurent, avec la surintendance de tous ses postes dans cette région. Quand, quelques années après, il se retira définitivement du service, il possédait environ quinze mille louis, sans compter la fortune de sa femme, Archange Guillon, qu'il épousa peu après sa démission, au mois de mars 1833.

En 1837, il passa en France et y resta jusqu'en 1851. A son retour d'Europe, il vécut plusieurs années à Montréal dans une retraite studieuse. Puis il s'établit chez les Sœurs Grises d'Ottawa (septembre 1857), auxquelles il fit beaucoup de bien. En 1863, il perdit sa femme, et dès lors il ne songea plus lui-même qu'à la mort et à l'éternité. Une attaque de paralysie l'emporta le 1<sup>er</sup> décembre 1866.

**Larocque, X.** — Canadien au service de la C<sup>e</sup> du N.-O. qui, ayant été envoyé en avril 1817 pour recueillir les fourrures d'une bande d'Indiens fortement endettés avec sa corporation, fut cruellement mis à mort avec son compagnon par les débiteurs de ses maîtres, dépouillé de tous ses vêtements, et laissé en pâture aux oiseaux de proie et aux bêtes féroces.

**Laronde, Henri de.** — V. RONDE.

**Laronde, Louis.** — Le principal guide des célèbres voyageurs Milton et Cheadle en 1862-63. Il avait d'abord accompagné le D<sup>r</sup> Rae dans sa pénible expédition au travers des pays arctiques. Grand, beau et

bien fait, il avait une excellente réputation comme chasseur et comme trappeur, laquelle ne perdit point par ses états de service sous les deux Anglais. Il fut leur favori, leur homme de confiance, et il pouvait se vanter d'un contrôle sur lui-même suffisant pour lui faire refuser quand il le voulait toute boisson enivrante, alors même qu'on faisait des efforts pour lui en faire accepter. Laronde était métis.

**Laronde, Toussaint.** — Interprète du poste de la C<sup>ie</sup> du N.-O. au Fond du lac Athabasca en 1804.

**Larose.** — (V. GÈRE, A. de.)

**Larose, Baptiste.** — Servait en 1799 la C<sup>ie</sup> du N.-O. en qualité de commis au fort inférieur des Prairies.

**Larose, François.** — Interprète au lac Rouge (C<sup>ie</sup> du N.-O.) en 1804.

**Larose, X.** — Compagnon de sir George Simpson lors de son grand voyage de 1828.

**Lascerte, Louis.** — Délégué aux deux conventions de novembre 1869 et de janvier 1870 sous le Gouvernement Provisoire de la Rivière-Rouge. A la première il représentait Saint-Norbert; à la seconde il était député par la circonscription de Pointe-Coupée. Certains écrivent son nom Lacerte.

**L'Assiniboine.** — V. BATTENOTTE.

**Latour, Charles.** — Commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1799 il la servait au lac la Pluie. Le 6 juin 1805, F.-V. Malhiot (q. v.) enregistre dans son journal la mort d'un M. Latour qui est peut-être ce traiteur.

**Laurence, Régis.** — Canadien qui eut à souffrir du monopole de la traite que réclamait la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson à la Rivière-Rouge. En 1828, ayant été accusé d'avoir en sa possession des pelleteries achetées aux Indiens, le gardien du fort Garry envoya enfoncer sa porte et s'emparer de toutes les fourrures que sa

maison pouvait contenir. Gunn l'appelle Régiste LaRance; son continuateur, Tuttle, Regis Laurent; Begg, Régiste Larant, et Jos. Tassé Régistre Larant. Dans un document manuscrit datant de 1822, son nom est même écrit Lorange. De nos jours il s'est aussi changé en Larence et en Larance, circonstance qu'il est bon de ne pas oublier si l'on veut se rendre compte des parentés.

**Laurent, Joseph.** — Était commis au lac Winnipeg en 1799, au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O., qui lui donnait un salaire annuel de mille francs.

**Lavallée, Jean-Baptiste.** — Interprète en 1804 pour la C<sup>ie</sup> du N.-O. à la rivière aux Anglais.

**Lavallée, Pierre.** — Métis influent de la Rivière-Rouge qui fut un des trois délégués de Saint-François-Xavier à la Convention du 16 novembre 1869. Il était plus connu sous le nom de P. Ayotte, et tous les auteurs semblent le confondre avec Pierre Léveillé (q. v.), qu'ils appellent de commun avec lui Laveiller et Lavieller.

**Lavigne, Augustin.** — Canadien originaire de Lachine près Montréal, qui joua un rôle honorable à la bataille de la Grenouillère (V. BOURASSA, M.). Les partisans de la C<sup>ie</sup> du N.-O. l'avaient enrégimenté de force au fort Brandon; mais, au plus fort de la mêlée, il sauva la vie, au risque de perdre la sienne, à un Anglais du nom de Pritchard qui en appelait à ses sentiments de chrétien et qu'un métis écossais voulait tuer. Peut-être est-il le même qu'un nommé Boursier dit Lavigne qui, à la fin de 1793, partit pour une expédition de traite au Missouri. Lavigne se noya en traversant la rivière Rouge.

**Lebeau, Auguste.** — Jeune homme au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. dont la fin tragique est un terrible exemple des excès auxquels l'esprit de parti peut conduire.



Né en 1778, il était fils d'Antoine L., de Saint-Cuthbert, et n'avait que vingt-deux ans quand, s'étant lié avec des représentants de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, il forma le projet de passer dans les rangs de cette dernière. Il demeurait alors à un fort non loin du lac Népigon, ayant pour maître un nommé Frédérick Schultz, commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Celui-ci ayant appris la résolution du jeune Lebeau, lui envoya l'ordre de revenir immédiatement à son poste au moment où il se préparait à partir pour la factorerie de Norway. Schultz prétextait que son assistant se trouvait en dette avec sa corporation; ce à quoi le jeune homme fit répondre qu'il était tout prêt à payer ce qu'il devait, mais qu'il ne retournerait jamais à son ancien maître. Là-dessus, Schultz affila sa dague et se rendit au fort de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson. Il demanda alors à Lebeau s'il n'allait pas retourner avec lui. Celui-ci, intimidé, balbutia une réponse telle que la désirait l'agent de la compagnie rivale; mais un moment après le croyant désarmé, il voulut se précipiter vers la porte et s'enfuir. Le commis le saisit au passage et lui enfonça sa dague dans les reins. Lebeau expira le soir même, et l'auteur du crime, bien que changé de résidence, ne fut pas autrement inquiété par ses supérieurs ou les autorités civiles. Les auteurs anglais appellent improprement le premier Labau.

**Leblanc, Baptiste.** — Métis qui avait été au service de la C<sup>ie</sup> du Pacifique lorsqu'un ours affamé sauta sur un des Canadiens qui étaient à prendre leur repas et l'entraîna à quelque distance du foyer, où Leblanc finit par le tirer sans atteindre celui qui paraissait destiné à devenir sa victime. Cet incident arriva en 1816 dans la vallée de la Colombie.

**Leblanc, X.** — Commis canadien-français au fort

Norman, sur la côte septentrionale de la baie Keith, Grand Lac des Ours. Son nom se trouve mêlé à un épisode qui montre, avec une foule d'autres, la brutalité des officiers des compagnies de traite dans les premiers temps de leur existence. Un M. MacKenzie, surnommé le Grand-Cou par les Canadiens, y accablait ses employés de travail, tout en ne leur donnant que quelques poissons et de l'eau pour nourriture. Un jour qu'il les trouva fumant la pipe pour se reposer, il les apostropha sévèrement, leur reprochant leur paresse, au point qu'un nommé Desmarest ne put s'empêcher de lui répondre. Mais ce dernier en fut pour sa peine et pour un coup d'épée que l'Écossais lui donna dans la cuisse ; après quoi le bourgeois essuya tranquillement sur sa botte son arme ensanglantée et la remit dans le fourreau.

A la vue de cet acte de cruauté, François Beaulieu (V. BEAULIEU 2<sup>e</sup>) prit son fusil et coucha en joue son auteur, qui s'esquiva alors et alla se renfermer chez lui. Heureusement, M. Leblanc s'efforça de calmer l'effervescence des Canadiens et du métis ; puis il leur fit au nom de leur commun maître des présents qui finirent par les désarmer. Ceci se passait au printemps de 1799, au fort de la C<sup>ie</sup> du N.-O.

**Lebrun, Antoine.** — Le grand chasseur du fort Union, sur le Missouri supérieur, en 1844.

**Leclair, ou Leclerc.** — Partagea le sort de Larocque X. (q. v.).

**Leclaire, Rév. Guillaume.** — Né à Montréal, le 23 avril 1821 ;\* il en partit le 4 mars 1847, en compagnie de M<sup>re</sup> Blanchet (Augustin-Magloire) pour Walla-Walla, Orégon, et fut ordonné prêtre le 26 octobre 1848. En 1850, il prit la direction du collège de Saint-Paul de Wallamette ; en 1862, fut curé de Hemming-

ford, alors dans le diocèse de Montréal, et en 1863, entra au monastère de la Trappe, township Langevin, P. Q.

**Leclerc, Charles.** — Guide pour la C<sup>o</sup> du N.-O. sur la rivière Churchill. Était Canadien.

**Leclerc, François.** — Canadien qui faisait partie de l'expédition envoyée par John-Jacob Astor de Saint-Louis à la Colombie (1810-12). Il était sous le commandement d'un M. Crooks quand, après avoir passé plusieurs jours sans manger, il rejoignit, exténué de fatigue et mourant d'inanition, M. Hunt, le chef de toute l'expédition qui voyageait du côté opposé du Missouri. Celui-ci venait de tuer le dernier cheval de sa caravane et en nourrissait ses gens après avoir lui-même subi une longue période de famine. Comme Leclerc et son supérieur immédiat étaient trop faibles pour suivre la bande de Hunt, ils durent être laissés en chemin avec deux peaux de castor pour toute provision. Quelques jours après (10 décembre 1811), le parti du commandant-en-chef ayant surpris une bande d'Indiens, lui prit cinq chevaux dont un fut immédiatement tué et mangé, pendant qu'une partie de sa chair était envoyée à Crooks et à Leclerc. Bien que, indépendamment de la longue course de Montréal à Saint-Louis, il eut déjà fait trois mille cinq cents milles d'un voyage remarquable par toutes sortes d'aventures et de misères, Leclerc n'hésita pas à accompagner en qualité de guide Robert Stuart qui portait les dépêches d'Astoria, sur la Colombie, à Astor qui se trouvait à New-York. Ce nouveau voyage fut entrepris le 29 juin 1812.

**Leclerc, Gilles.** — Chasseur canadien au service de la C<sup>o</sup> de traite formée par J.-J. Astor pour opérer sur la Colombie. Fut envoyé en 1813 au pays des Gens-

des-Serpents pour y faire la chasse des animaux à fourrure et essayer de retrouver trois hommes de la compagnie qui s'y étaient perdus. En janvier 1814, pendant qu'il était occupé avec ses pièges, il fut un jour surpris par une bande de sauvages, qui l'assaillirent et le laissèrent pour mort après que deux de ses compagnons furent tombés sous leurs coups. S'étant péniblement traîné jusqu'à la hutte où était restée la femme d'un de ces derniers, l'interprète P. Dorion (q. v.), il en fut pris en pitié, et parvint avec la plus grande peine à monter un de ses chevaux pour retourner au fort de traite. En route, les quatre voyageurs — la femme de Dorion avait deux petits enfants — rencontrèrent un parti d'Indiens dont ils eurent à se cacher soigneusement. Mais la nuit suivante l'infortuné trappeur mourut de ses blessures.

**Leclerc, X.** — Était, vers 1850, à la tête d'un petit fort à l'embouchure de la rivière Niobrara, dans la vallée du Missouri supérieur.

**Lecomte, Pierre.** — Appelé par l'auteur de *Greater Canada* « probablement le dernier des voyageurs et trappeurs canadiens-français à la chemise rouge et aux pantalons de cuir. » Il naquit vers 1802, et passa les premières années de sa jeunesse au service des traiteurs du Canada. Mais à l'âge d'environ vingt-cinq ans il émigra au Wisconsin, où il vécut de la chasse aux animaux à fourrure dont il vendait les dépouilles au fort Dearborn, aujourd'hui Chicago.

Une circonstance qui se rattache aux premières années de son séjour sur le territoire américain en dit long sur le peu de familiarité avec les usages du monde dont jouissaient les gens de sa condition. John-Jacob Astor, le grand financier de New-York, était alors pour les traiteurs des États-Unis ce que sir George

Simpson était pour leurs frères canadiens, le « bourgeois » par excellence. Peu satisfait de son agent au fort Dearborn, Lecomte, qui avait amassé un peu d'argent, résolut d'aller trouver Astor et de traiter directement avec lui. Arrivé à New-York avec son ballot de fourrures, notre coureur des bois fut fort surpris de voir que sa résidence était un édifice qui ne paraissait avoir rien de commun avec un fort de traite. Ce qui ne l'étonna pas moins fut que, ayant sonné pour y être admis, on lui dit après l'avoir toisé des pieds à la tête, que Monsieur n'était point « chez lui ». — Qu'à cela ne tienne ; j'attendrai, remarqua Lecomte, comme on lui fermait la porte au nez.

Au bout de trois heures d'attente, croyant que « le bourgeois » avait eu le temps de rentrer au logis, le trappeur, qui était patiemment resté sur le perron, se hasarda à sonner encore pour s'en assurer. Pour toute réponse à sa question, le valet partit d'un éclat de rire et disparut. Intrigué de cette réception, Lecomte finit par demander aux passants ce qui pouvait être la cause de l'hilarité du domestique. Les renseignements qu'il recueillit alors le décidèrent vite à reprendre le chemin du fort Dearborn avec son paquet de fourrures. On ne le revit jamais plus aux comptoirs de la C<sup>ie</sup> Astor.

Ses dernières années s'écoulèrent à environ dix-sept milles de la Baie-Verte (*Green-Bay*), où, peu avant 1900, il fut un jour trouvé comme assoupi dans son humble fauteuil avec son chien dormant à ses pieds. Quand son visiteur entra, l'animal se réveilla ; mais son maître était déjà dans l'éternité. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans. Osborn, l'auteur ci-dessus mentionné, l'appelle Le Count.

**Lefebvre, Jean-Baptiste.** — Le premier habitant de

Superior City, à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Né vers 1815, il entra de bonne heure dans la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson. Puis il fit la traite à son propre compte et s'établit en 1853 à l'endroit qui est devenu Superior City, où il mourut dans l'automne de 1871.

**Legacé, Charles.** — Se trouvait en 1799 au fort des Prairies (Edmonton) au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. L'année suivante, il fut membre du parti qui navigua pour la première fois la Saskatchewan du sud (V. CARDINAL, Jacq.). C'était en avril 1800. Le 5 octobre de la même année, il accompagna l'explorateur D. Thompson au pays des Koutenays, où il passa l'hiver. En 1808-10, nous le retrouvons en compagnie du même voyageur, qu'il abandonna le 17 mai de la dernière année. Pourtant ses services doivent avoir été réellement appréciés, puisque le 22 juin 1811 il se trouvait encore avec lui aux chutes de la Chaudière (*Kettle Falls*), sur la Colombie, qu'il descendit le 29 août suivant. Son nom a été écrit improprement La Gassé et Lagacé par des auteurs anglais.

**Legros, Antoine.** — Canadien qui, en 1840, paya de sa vie un moment d'aberration mentale de la part de l'explorateur Thomas Simpson. Voulant devancer en Angleterre ses compagnons qui avaient pris une autre direction pour y rentrer, celui-ci s'était engagé dans les prairies du Dakota, après avoir quitté la Rivière-Rouge en compagnie d'une bande de métis parmi lesquels se trouvaient deux Canadiens, Antoine Legros et son fils. Comme il trouvait les métis trop lents, il prit les devants le 10 juin 1840 avec les deux Canadiens et deux métis écossais.

Simpson semblait obsédé par la peur que ses compagnons aux rives arctiques n'arrivassent avant lui au

pays natal, et par moments il était préoccupé de la pensée assez saugrenue — considérant que ses guides étaient parfaitement illettrés — que ceux-ci voulaient lui voler ses dépêches et comptes rendus. Le soir du 12 juin, comme Legros aîné était occupé à lui monter sa tente aidé d'un métis, il les étendit morts de deux coups de fusil, et il fit remarquer à un autre qu'ils avaient conspiré contre sa vie. Là-dessus, les deux survivants s'enfuirent, et allèrent rejoindre le gros de la caravane qui suivait à distance.

Six métis se rendirent alors au campement de Simpson. Mais, n'osant approcher, ils se contentèrent de l'appeler par son nom. Un coup de feu fut la seule réponse qu'ils reçurent. Après quelques minutes d'incertitude, l'un d'eux se hasarda d'aller aux informations en se traînant sur le ventre dans l'herbe de la prairie. Il trouva Simpson étendu mort, avec le bout de son fusil appuyé sous le menton.

Le frère de l'explorateur et d'autres écrivains anglais ont voulu depuis attribuer à un crime la fin prématurée de Thomas Simpson, allant jusqu'à donner à entendre que ses compagnons de voyage l'assassinèrent pour se venger de la manière dont il avait traité A. Larocque (q. v.) six ans auparavant. Mais cette accusation est dénuée de tout fondement, puisque les seuls métis français qui eussent pu attenter à sa vie avaient été laissés loin en arrière. Il n'était accompagné que de Canadiens et de métis écossais qui n'avaient rien à voir dans l'insulte faite aux métis français, lesquels l'avaient du reste oubliée depuis longtemps. Le fait qu'il avait sans provocation aucune tué un homme aussi inoffensif que Legros, qu'il avait lui-même choisi parmi tous les autres pour l'accompagner dans sa marche en avant, prouve jusqu'à l'évidence que, sous

l'empire d'une peur que rien ne justifiait, il s'était suicidé après avoir tué un Canadien et un métis écossais qui ne lui voulaient que du bien.

**Lemay, E.** — Servant dans le 65<sup>e</sup> bataillon lors de la révolte de 1885, une balle lui transperça le poumon au cours d'une escarmouche avec les sauvages (28 mai).

**Lemay, Joseph.** — Membre de la première législature du Manitoba pour Saint-Norbert nord (30 décembre 1870). L'historien R.-B. Hill dit que dans cette assemblée il était la pièce de résistance et toujours plein de sarcasme.

**Lemay, Pierre Delorme** dit. — Canadien qui accompagna sir Alex. Mackenzie dans son expédition le long du fleuve qui porte son nom (1789). Trois ans plus tard, il le suivait encore au poste que l'explorateur avait établi au confluent des rivières Boucane et la Paix. Il y passa l'hiver 1792-93, et au printemps il transporta au fort Chippewayan le produit de la traite avec les sauvages qui chassaient dans ces parages. En 1804, Lemay se trouvait au lac Athabasca, où il occupa plusieurs charges de confiance.

**Lemieux, François-Xavier.** — Avocat de la province de Québec qui défendit L. Riel à Régina (juillet 1885).

**Lepage, Jean-Baptiste.** — Un des guides-interprètes de l'expédition des capitaines Lewis et Clarke à l'ouest des montagnes Rocheuses (1804-06). Les explorateurs donnèrent son nom à une rivière de l'Orégon.

**Lépine, Ambroise-Dydime.** — Adjudant-général dans le gouvernement de L. Riel en 1869-70. Né en 1833 ou 1834 d'un Canadien et d'une métisse de la Rivière-Rouge, il paraît s'être comporté lors des troubles comme un homme de peu de mots et même quelque peu hautain, mais plein du sentiment du devoir. Il commandait le peloton qui chassa Wm. McDougall, le



pseudo-gouverneur, du territoire de l'Assiniboia, et quand plus tard les volontaires anglais que Boulton avait levés en opposition au Gouvernement Provisoire se furent débandés à la vue des mesures de précaution prises par Riel, ce fut encore lui qui fut envoyé à leur poursuite. Il en revint avec quarante-huit prisonniers. Il fut un des députés de Saint-Boniface à la Convention du 25 janvier 1870, et six jours après il était nommé chef militaire du gouvernement. En cette qualité il présida la cour martiale qui condamna Thomas Scott à mort. A l'arrivée des troupes canadiennes en 1870, il passa momentanément aux États-Unis, et en revint l'année suivante. Lorsque les menées des féniciens mirent alors tout le Manitoba en émoi et que tous les yeux se tournèrent du côté des chefs métis d'où semblait dépendre le sort du pays, Ambroise Lépine fut le premier à se prononcer contre leurs projets d'invasion et en faveur du gouvernement manitobain, pour lequel il s'engagea nettement à lever des troupes, à une assemblée des chefs de sa nation tenue chez Louis Riel, le 6 octobre 1871. Le lendemain, il était choisi pour capitaine des troupes métisses levées par Saint-Boniface, et le 8 du même mois, il était publiquement présenté à leur tête au gouverneur Archibald.

Pourtant, au commencement de 1872, les fureurs des Ontariens causées par l'exécution de Scott forcèrent M<sup>r</sup> Taché, à la demande des gouvernements fédéral et provincial, à engager fortement Lépine et Riel à s'effacer pour un temps en retournant aux États-Unis. Le premier refusa d'abord, puis finit par se laisser convaincre. En compagnie de son ancien chef, il se rendit de nuit dans une voiture fermée protégée par deux hommes de police d'abord à la frontière, ensuite jusqu'à Saint-Paul, où il resta près d'un an.

De retour au Manitoba, il fut arrêté le 27 septembre 1873 comme coupable de participation au meurtre de Scott. Lépine était de taille herculéenne et d'une force à l'avenant. Aussi ne put-il s'empêcher de faire remarquer aux deux individus qui lui demandaient de les suivre que, s'il le voulait, il pourrait les traiter comme deux petites pelotes et les mettre en pièces sans la moindre difficulté. Pourtant il ne fit aucune résistance. On l'amena à Winnipeg, et il fut logé dans un des bastions du fort.

Son arrestation fit sensation, et il eut à subir un long procès dont toutes les pièces furent plus tard réunies en brochure. Brillamment défendu par MM. Dubuc, Girard et Royal, ainsi que par M. Chapleau venu exprès de Québec, il n'en fut pas moins trouvé coupable de meurtre avec recommandation à la clémence du tribunal, recommandation dont le juge-en-chef Wood ne tint aucun compte. Condamné à mort le 4 novembre 1874, sa sentence fut, à la demande de M<sup>re</sup> Taché, commuée en deux ans de prison avec privation perpétuelle de ses droits civils.

Après avoir purgé cette dernière sentence, il se dirigea vers le nord, émigrant d'abord du côté de Batoche, et s'établissant définitivement dans la paroisse de Forget, Sask., où il se trouve actuellement (juin 1907).

Un écrivain anglais aucunement sympathique aux métis ou à leur cause, le Rév. R.-G. Macbeth, dit qu'il était « un homme d'un splendide physique, haut d'au moins six pieds trois pouces et bâti en proportion, droit comme une flèche, avec des cheveux d'un noir d'ébène, un nez aquilin bien formé, et des yeux perçants ; un homme d'une force prodigieuse, un cavalier habile et enfin un individu dangereux dans une rencontre hostile. »

**Lépine, Baptiste.** — Métis qui en 1870 faisait partie du conseil de guerre qui condamna Th. Scott à mort. Il vota, dit-on, contre l'exécution du prisonnier. Dans l'automne de 1871, il accompagna André Nault (q. v.) dans sa mission secrète près des chefs féniens et en rendit compte devant les principaux métis assemblés chez L. Riel le jeudi 6 octobre de cette année-là.

**Lépine, Joseph.** — L'oncle d'Ambroise L., ainsi que du suivant, il vint du Bas-Canada à la Rivière-Rouge comme employé de la C<sup>o</sup> du N.-O. Il était timonier à son service quand en 1819 il fut arrêté avec Amable Turcotte (q. v.), dont il partagea le sort jusqu'à la mort de Frobisher.

**Lépine, Maxime.** — Frère d'Ambroise-D. Alla du Manitoba chercher un lieu sûr et à l'abri de l'envahissement de la race blanche dans la vallée de la Saskatchewan, où il était traversier quand éclata la révolte de 1885. Il y joua un rôle prépondérant; fut un des conseillers du Gouvernement Provisoire, et en conséquence il fut condamné à sept ans de pénitencier quand la paix eut été rétablie.

**Leroux, Antoine.** — Au commencement du dix-neuvième siècle, il fut pris par les Mexicains et suivit la fortune de Charles Beaubien (q. v.) dans son aventure à la capitale de leur pays. De retour au Nouveau-Mexique, il se fit chasseur et guide. En cette qualité il accompagna la brigade du colonel Cook qu'il conduisit en Californie (1846-47). En 1851, il servit de guide à l'expédition du capitaine Sitgreaves chargé de trouver une route de Zuni au camp Yuma, sur le Colorado, en vue d'y tracer plus tard une ligne de chemin de fer. Leroux fit alors des prodiges de valeur, gravissant en éclaireur des montagnes escarpées et recevant un jour qu'il était à l'avant-garde une volée de flèches sau-

vages dont trois se plantèrent dans sa tête et sur son bras. L'année suivante (mai 1852), il était au service de M. John-R. Bartlett, commissaire des États-Unis pour la délimitation de la frontière entre ce pays et le Mexique. Puis ce fut une longue suite d'expéditions qu'il servit comme éclaireur et guide. Un auteur américain l'appelle un « célèbre guide » ; un autre en parle comme d'un guide « expert et bien connu ». Plusieurs points topographiques perpétuent son nom. Il mourut vers 1875.

**Leroux, Laurent.** — Le premier blanc qui ait visité le Grand Lac des Esclaves. En 1784, il partit du lac Athabasca avec Cuthbert Grant, et fonda le fort Résolution au point où la rivière des Esclaves se jette dans le lac du même nom. De là il poussa jusqu'à l'endroit qui devait plus tard recevoir le nom de Providence, en vue de porter les Indiens à aller traiter aux postes canadiens. Ses efforts furent couronnés de succès, au point que la C<sup>h</sup> du N.-O., nouvellement fondée, résolut de fonder un fort au lac la Martre. En 1789, on le fit revenir au lac Athabasca ; mais il ne voulut pas quitter le Grand Lac des Esclaves sans se rendre à sa rive septentrionale, afin d'engager les sauvages qui la fréquentaient à porter leurs fourrures au fort Chippe-  
wayan.

Le 22 mars 1789, il était de retour au lac Athabasca, qu'il quitta bientôt après avec l'explorateur Alex. Mackenzie qu'il accompagna jusqu'au lac des Esclaves. Puis il bâtit le fort Providence non loin de cette mer intérieure. A son retour du nord-ouest en 1796, il s'établit à l'Assomption et se maria avec une demoiselle Esther Loiselle. En 1831, il représentait le comté de Leinster à l'Assemblée législative, et il mourut en 1855 à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

**Leroux, Pierre**, — Partagea le sort de son frère Antoine et de Charles Beaubien (q. v.) dans leur aventure au Mexique.

**Lesieur, Toussaint**. — Le fondateur du fort Alexandre à l'embouchure de la rivière Winnipeg. Il l'établit en 1792 pour la C<sup>ie</sup> du N.-O., après avoir été, en 1789, de service à la rivière aux Trembles et au portage de l'Île avec Simon Fraser. En 1804 il était commis de première classe et interprète dans le bas de la rivière Rouge, et la même année il fut mis en charge du poste de la montagne du Poil.

Sir Alexandre Mackenzie l'appelle « le fameux Lesieur » dans sa correspondance.

**Lespérance, Alexis-Bonami**. — Le premier guide et pilote du nord dans la première partie du dix-neuvième siècle. S'étant mis au service de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, il se rendit dans l'ouest en 1816; puis accompagna sir Geo. Simpson au Pacifique en 1828, et fut envoyé ensuite à la rivière la Paix. Pendant de longues années, il fut en charge de la brigade de bateaux qui allait annuellement chercher au portage la Loche les fourrures qu'y transportaient les barges du nord et qu'à son tour elle descendait par la rivière Nelson jusqu'au fort York, où l'attendait le navire envoyé d'Angleterre par les autorités de la compagnie. De là, cette brigade revenait au fort Garry, après avoir parcouru quatre mille milles. Lespérance fut le premier à exécuter pareil voyage dans une seule saison (juin-octobre).

L'explorateur Hooper fut un de ses passagers en 1849, et il lui rend le témoignage que « son adresse et son expérience étaient incontestablement très grandes. » Lespérance était Canadien, et on le disait doué d'une force prodigieuse.

**Lespérance, Pierre.** — Fut pris par les Mexicains et partagea le sort de Charles Beaubien (q. v.).

**Letendre (ou Batoche), Jean-Baptiste.** — Canadien qui se trouvait en 1804 au fort des Prairies (Edmonton), où il faisait les fonctions d'interprète pour la C<sup>ie</sup> du N.-O. Ayant quitté le service, il pratiquait en 1808 le métier de chasseur libre dans la vallée de la Saskatchewan, où il s'était uni à une Crise qui fut tuée par les Sarcis en juin de l'année suivante, alors que lui-même dut son salut à une fuite précipitée vers le fort Edmonton. Il prit plus tard le chemin de la Rivière-Rouge et s'y maria à une autre sauvagesse qui lui donna un fils, Louis (q. v.); en sorte que ce Batoche Letendre fut le grand-père du métis connu plus tard presque exclusivement sous le sobriquet du sujet de cet article, sobriquet qu'il devait transmettre à une localité maintenant fameuse dans les annales du Nord-Ouest (V. BATOCHÉ, L. dit).

**Letendre, Louis.** — Fils du précédent. Il avait vers 1850 une grande réputation comme chasseur de buffle. Il s'établit à Pembina, aujourd'hui Emerson, en qualité de traiteur libre, et jouit longtemps de la considération des autorités de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson au fort Garry. Il était le père de Xavier L. dit Batoche (q. v.).

**Levasseur, Noel.** — Né le 25 décembre 1799 à Saint-Michel de Yamaska, il partit à dix-sept ans pour le sud-ouest et fit la traite des fourrures avec diverses tribus sauvages, demeurant une dizaine d'années à un poste des Illinois appelé Les Iroquois, au service de J.-J. Astor, de New-York. A l'expiration de ce temps il se mit à son propre compte, et dix-huit mois plus tard il avait réalisé la somme de dix-huit mille piastres. Trois ans après (1836), il s'établit à Bourbonnais,

localité ainsi appelée du nom de son fondateur canadien (q. v.). Plus tard, il fut chargé par les autorités américaines de conduire trois mille sauvages à Council's Bluff, où on les établissait. Ce voyage ne dura pas moins de trois mois. Lorsque vint la tourmente qui, sous l'impulsion du trop fameux Chiniquy, fit momentanément passer au schisme la majorité des habitants de Bourbonnais, Levasseur refusa d'abandonner la foi de ses pères. Il y mourut à un âge avancé.

**Léveillé, Pierre.** — « Colon influent » de la Rivière-Rouge, au dire de l'historien Alexandre Begg, il joua dans une circonstance mémorable des troubles de 1870 le rôle de chef d'opposition à l'autorité du président L. Riel. M. Donald-A. Smith était arrivé en qualité de représentant du Canada, mais avait laissé ses lettres de créance et autres papiers officiels à Pembina, en dehors du territoire de l'Assiniboia. Riel eut voulu les voir avant que leur contenu ne fut divulgué, afin de pouvoir régler sa conduite en conséquence des instructions données à l'étranger. Dans ce but, il chargea un de ses hommes d'accompagner le messager envoyé par Smith à leur recherche ; mais Wm. McTavish, le gouverneur de la C<sup>o</sup> de la Baie d'Hudson, craignant que celui-ci ne s'en emparât au bénéfice de son maître, dépêcha Léveillé avec un Anglais pour empêcher pareille tentative de réussir.

En revenant de Pembina, les représentants de McTavish et de Riel étant arrivés à Saint-Norbert avec leurs précieux papiers, accompagnés d'une cinquantaine de métis racolés en chemin par Léveillé et son compagnon, Riel qui venait de les rejoindre, voulut passer en avant afin d'arriver le premier au fort Garry et intercepter ces dépêches. Mais Léveillé le menaçait alors de son pistolet, et le président dut garder

le second rang dans la procession formée par les traîneaux. Il parvint pourtant à entrer le premier dans l'enceinte et en fit immédiatement fermer les portes. Après quelques pourparlers, il finit par y admettre les porteurs des documents de Smith, et Lèveillé voulut y rester avec ses amis pour veiller à leur sûreté jusqu'à ce qu'ils eussent été lus devant la population assemblée dans ce but les 19 et 20 du mois de janvier 1870.

Plus tard, Lèveillé devint un des plus chauds partisans de Riel, et, pour oblitérer le souvenir de l'acte susmentionné, il lui fit même présent d'un fusil qui lui avait coûté \$300. Lorsqu'il fut question de conclure des traités avec les tribus sauvages du Manitoba et du Nord-Ouest, il assista J.-A.-N. Provencher (q. v.) dans ses négociations avec elles (1873), et, au dire d'Alexandre Begg, « il rendit de grands services en leur assurant un succès final. » Les écrivains anglais l'appellent Laveiller, Lavieller et Lavaillier. D'autres le confondent avec Pierre Lavallée (q. v.).

**Lionnais, Auguste.** — Interprète en 1804 au fort des Prairies (Edmonton) pour la C<sup>ie</sup> du N.-O.

**Lorimier, Jean-Baptiste CHEVALIER de.** — Était « capitaine du département indien », et accompagnait l'expédition de lord Selkirk quand elle s'empara (13 août 1816) du fort William, le chef-lieu de la C<sup>ie</sup> du N.-O., par manière de représailles pour la destruction de la colonie de la Rivière-Rouge (19-22 juin 1816). Le 14 août de la même année, il fit partie d'une espèce de tribunal qui examina les prisonniers faits à la première localité, c'est-à-dire les directeurs mêmes de la puissante corporation avec quelques-uns de leurs serviteurs.

Puis, comme on les dirigeait sur le Canada, il empêcha le naufrage de bon nombre d'hommes en prenant



sur lui de faire aborder son canot à une île malgré l'ordre de McGillivray, un des principaux *bourgeois* de la compagnie, qui avait insisté pour partir au milieu d'une tempête que les deux guides déclaraient dangereuse. Le canot de Lorimier fut submergé et huit personnes se noyèrent (26 août 1816) : mais tous les membres du parti auraient infailliblement partagé leur sort s'ils se fussent dirigés là où le voulait McGillivray. Les deux canots qui suivaient celui de Lorimier, croyant à un changement d'ordres de la part de celui qui était en charge, prirent la même direction et leurs occupants furent sauvés.

Enfin, s'étant ensuite rendu à la Rivière-Rouge avec lord Selkirk, de Lorimier fut un de ceux qui signèrent le traité que fit avec les Indiens, le noble fondateur de la colonie de ce pays lointain, en vue de s'assurer aussi légalement que possible la propriété des terres qu'il distribuait à ses colons.

**Louvières, d'Amours SIEUR de.**—Gentilhomme qui accompagna de la Vérendrye dans l'ouest. En septembre 1738, il se trouvait en charge du fort Maurepas, sur la rivière Winnipeg, avec quatorze employés. C'est alors qu'il fut pris en passant par M. de la Marque, qui suivait l'itinéraire déjà tracé par le découvreur, puis laissé à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, où il fonda le fort Rouge dans l'angle sud formé par les deux cours d'eau. Il était l'arrière-grand-oncle de M. le juge L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface.

**Lucie (ou Lucier), Basile.**—Canadien au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. immédiatement après qu'elle eut absorbé la C<sup>ie</sup> du Pacifique par suite de la guerre anglo-américaine (1813-14). Il était d'une force prodigieuse, ce qui lui donnait sur les autres voyageurs une autorité morale dont il ne manquait jamais de se prévaloir, et

en faisait comme leur représentant attiré dans leurs réclamations auprès de leurs maîtres.

**Lucie (ou Lucier), François.**— Employé de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, dont le nom mérite de passer à la postérité par un trait de courage et de fidélité à ses maîtres qui l'honore. Quelque temps avant 1840, une bande d'Assiniboines avaient volé vingt-quatre chevaux au fort Edmonton. Poursuivis par des employés de la compagnie, les sauvages furent rejoints à une rivière appelée Boutbière. Lucie, toujours à cheval, se mit immédiatement à l'eau, et au milieu du courant saisit à bras-le-corps un Indien qui lui était infiniment supérieur en taille et en force. Malgré la disparité des contestants, le Canadien tint son homme si étroitement serré que celui-ci ne put bander son arc pour s'en servir. Il finit pourtant par lui en donner un coup sur la tête qui non seulement le força à lâcher prise, mais le désarçonna et le fit tomber à l'eau.

Se relevant immédiatement sans quitter le lit de la rivière, François était sur le point de poignarder l'Assiniboine quand celui-ci arrêta le mouvement de son bras en s'accrochant à un fouet qui pendait par une boucle au poignet du Canadien. S'emparant brusquement du manche, l'Indien, avec un ricanement satanique, le tourna en-dessous du bras de son adversaire jusqu'à ce que la corde, en se tordant et le serrant fortement, l'eut presque réduit à l'état de parfaite impuissance. Cependant, François, tout paralysé qu'il était dans ses mouvements, s'attaquait peu à peu avec sa dague aux doigts de l'Assiniboine, qui dut bientôt lâcher prise. Prompt comme l'éclair, il lui enfonça alors son arme dans le cœur, et les chevaux de ses maîtres furent recouverts.

**Lucier, Etienne.**— Faisait partie de l'expédition

d'Astor<sup>2</sup> en 1810-12. Las de la vie errante du voyageur, il se mit, en 1829, à cultiver la terre près du fort Vancouver, sur la Colombie ; après quoi il s'établit dans la vallée de la Wallamette. Il fut un des pionniers qui reçurent les premiers missionnaires catholiques en 1838.

**Lucier, Toussaint.** — Un des douze conseillers de Riel en 1885. Il était alors réputé l'homme le plus fort du Nord-Ouest.

**Luména, SŒUR Marie.** — Née Virginie Brasseur, elle vit le jour à Vaudreuil le 15 février 1833, et entra au noviciat des Sœurs de Sainte-Anne à Saint-Jacques de l'Achigan le 30 août 1855, faisant sa profession religieuse deux ans plus tard (12 août). En 1858, elle fit partie de la petite bande de religieuses qui partirent pour l'extrême ouest afin d'ouvrir des écoles dans le diocèse de M<sup>gr</sup> Demers (q. v.). D'abord stationnée à Victoria, elle fut envoyée quelques années plus tard à la mission Sainte-Marie, sur le bas Fraser, où elle fut longtemps supérieure de l'école indienne de cette localité. Puis, après 1885, elle passait successivement par les écoles de New-Westminster, Kamloops et Quamichan, dans la Colombie anglaise. Elle se trouve en ce moment (juin 1907) à Victoria, en bonne santé malgré plus de quarante ans de classe à son crédit.

## M

**Machard, Michel.** — Commis de la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1799 il la servait au lac la Pluie.

**Magdalis, Jérôme.** — Un des éclaireurs des métis de la Rivière-Rouge dans leur fameuse rencontre avec deux mille Sioux, le 3 juillet 1851 (V. MALATERRE,

B.). Pris par ces derniers, il parvint à s'échapper, et fit part à ses compatriotes du danger qu'ils couraient.

**Mainville.** — Métis qui fut l'instrument principal des autorités de la C<sup>ie</sup> du N.-O. dans le meurtre de Keveney (V. LAPOINTE). On venait d'apprendre le départ de l'expédition conduite par lord Selkirk en vue de s'emparer du fort William, chef-lieu de cette corporation, et, pour se débarrasser d'un homme qui, comme le prisonnier anglais, pouvait causer tant d'ennuis aux *bourgeois* de l'intérieur si, comme on l'appréhendait, les troupes poussaient jusqu'à la Rivière-Rouge, on le confia à un nommé Reinhard avec ordre secret de s'en défaire à la première occasion favorable. Reinhard était un Tyrolien qui, après avoir fait partie du régiment de Meuron alors à la solde de lord Selkirk, était passé au service de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Il emmena donc Keveney en compagnie de Mainville et d'un sauvage qui avait déjà essayé plus d'une fois de le tuer. Ayant momentanément mis à terre leur prisonnier, comme celui-ci se disposait à rentrer dans le canot, Mainville, suivant les directions que l'étranger venait de lui donner, lui tira un coup de fusil dans le cou, tandis que l'ancien soldat l'achevait de coups de sabre (9 septembre 1816).

**Majeau, Louis** (ou **Mageau**). — Employé de la C<sup>ie</sup> du N.-O. Partagea en 1819 le sort de Pierre Boucher (q.v.).

**Malaterre** (ou **Malateur**), **Baptiste.** — Métis de la Rivière-Rouge. Se trouvait le soir du 12 juillet 1851 un peu au sud de la frontière américaine quand il fut député, en compagnie de quatre chasseurs, pour s'assurer de la nationalité et du nombre des occupants d'un camp aperçu dans le lointain. Il fut alors pris par les Sioux qui le composaient au nombre d'environ deux mille. Deux de ses compagnons ayant réussi à s'évader,